COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DÉNOMINATION: COIL		
Forme juridique: <i>Société anonyme</i>		
Adresse: Drukpersstraat		N°:4 Boîte:
Code postal:1000 Commune:Bruxelles		
Pays: <u>Belgique</u>		
Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entrepri	ise deBruxelles, néerlandophone	
Adresse Internet ¹ :		
Adresse e-mail ¹ :		
	Numéro d'entreprise	0448.204.633
DATE 18 / 11 / 2013 de dépôt du document constitutif et modificatif(s) des statuts.	le plus récent mentionnant la date de pul	blication des actes
Ce dépôt concerne:		
X les COMPTES ANNUELS en EURO a	pprouvés par l'assemblée générale du	07 / 06 / 2023
X les AUTRES DOCUMENTS		
relatifs à		
l'exercice couvrant la période du	<i>01 01 2022</i> au	31 / 12 / 2022
l'exercice précédent des comptes annuels du	01 / 01 / 2021 au	31 / 12 / 2021
Les montants relatifs à l'exercice précédent sont kne sont	xt∖pas ² identiques à ceux publiés antérieu	ırement.
		non déposées parce que sar

Signature (nom et qualité) Signature (nom et qualité)

Mention facultative.

² Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Finance & Management International N°: 0466.829.326

Industriezone 7, 3400 Landen, Belgique

Représenté(es) par:

Timothy Hutton 419 M7, Namprae, Hang Dong, 50230 Chiang Mai, Thaïlande

James Clarke Baytree House, Parkfield Road 0, WA16NP Knutsford, Royaume-Uni

Patrick Chassagne Rue d'Anjou 18bis, 75008 Parijs, France

Tom Frost Oaklands Park 27, OL4 4JY Oldham, Royaume-Uni

Mazars Bedrijfsrevisoren BV N°: 0428.837.889

Berchemstadionstraat 78, 2600 Berchem (Antwerpen), Belgique

N° de membre: B00021

Représenté(es) par:

Anton Nuttens (Commissaire) Sint Willebrorduslaan 30, 2970 Schilde, Belgique N° de membre: A01892 Administrateur délégué 01/06/2022 - 07/06/2028

Président du Conseil d'Administration

C-cap 2.1

03/06/2020 - 03/06/2026

Administrateur 01/06/2022 - 07/06/2028

Administrateur 06/06/2018 - 05/06/2024

Commissaire 03/06/2020 - 05/06/2024

0448.204.633	
	\perp

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels **MNW** n'ont pas* été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société**,
- B. L'établissement des comptes annuels**,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

First - C-Cap2022 - 3 / 66

^{*} Biffer la mention inutile.

^{**} Mention facultative.

N° 0448.204.633 C-Cap 3.1

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
Frais d'établissement	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	14.715.839,05	16.586.856,16
Immobilisations incorporelles	6.2	21		
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	7.197.955,00	7.862.587,05
Terrains et constructions		22	955.706,09	1.027.971,47
Installations, machines et outillage		23	6.205.172,90	6.720.241,49
Mobilier et matériel roulant		24	37.076,01	45.544,09
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		68.830,00
Immobilisations financières6.4	4/6.5.1	28	7.517.884,05	8.724.269,11
Entreprises liées	6.15	280/1	7.479.770,35	8.686.155,41
Participations		280	3.435.000,00	3.435.000,00
Créances		281	4.044.770,35	5.251.155,41
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation .	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	38.113,70	38.113,70
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	38.113,70	38.113,70

0448.204.633 C-Cap 3.1

N°

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	6.766.895,69	8.093.507,56
Créances à plus d'un an	29		
Créances commerciales	290		
Autres créances	291		
Stocks et commandes en cours d'exécution	3	2.318.895,33	1.901.080,55
Stocks	30/36	2.318.895,33	1.901.080,55
Approvisionnements	30/31	1.758.661,24	1.461.670,58
En-cours de fabrication	32		
Produits finis	33	560.234,09	439.409,97
Marchandises	34		
Immeubles destinés à la vente	35		
Acomptes versés	36		
Commandes en cours d'exécution	37		
Créances à un an au plus	40/41	3.502.751,69	4.069.957,90
Créances commerciales	40	2.482.648,07	3.555.371,22
Autres créances	41	1.020.103,62	514.586,68
Placements de trésorerie6.5.1/6.6	50/53	5.159,56	5.156,35
Actions propres	50	3.345,00	3.312,00
Autres placements	51/53	1.814,56	1.844,35
Valeurs disponibles	54/58	882.875,15	2.041.946,42
Comptes de régularisation 6.6	490/1	57.213,96	75.366,34
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	21.482.734,74	24.680.363,72

0448.204.633 C-Cap 3.2

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	14.597.525,68	18.137.749,64
Apport	6.7.1	10/11	13.899.452,96	13.899.452,96
Capital		10	7.541.124,87	7.541.124,87
Capital souscrit		100	7.541.124,87	7.541.124,87
Capital non appelé 4		101		
En dehors du capital		11	6.358.328,09	6.358.328,09
Primes d'émission		1100/10	6.358.328,09	6.358.328,09
Autres		1100/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	854.112,49	854.112,49
Réserves indisponibles		130/1	854.112,49	854.112,49
Réserve légale		130	754.112,49	754.112,49
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312	100.000,00	100.000,00
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)		14	-156.039,77	3.384.184,19
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net ⁵		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	218.473,70	246.625,94
Provisions pour risques et charges		160/5	218.473,70	246.625,94
Pensions et obligations similaires		160		2.893,44
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	218.473,70	243.732,50
Impôts différés		168		

⁴ Montant venant en déduction du capital souscrit

N°

⁵ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres

C-Cap 3.2

N°

0448.204.633

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	6.666.735,36	6.295.988,14
Dettes à plus d'un an	6.9	17	644.988,63	681.563,03
Dettes financières		170/4	644.988,63	681.563,03
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		15.973,71
Etablissements de crédit		173	644.988,63	665.589,32
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	6.021.746,73	5.614.425,11
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	394.560,92	498.955,69
Dettes financières		43	2.733.219,77	1.134.844,54
Etablissements de crédit		430/8	2.733.219,77	1.134.844,54
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	1.500.927,74	2.281.833,16
Fournisseurs		440/4	1.500.927,74	2.281.833,16
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	547.723,59	862.860,64
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	845.314,71	835.931,08
Impôts		450/3	126.222,24	107.481,77
Rémunérations et charges sociales		454/9	719.092,47	728.449,31
Autres dettes		47/48		
Comptes de régularisation	6.9	492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	21.482.734,74	24.680.363,72

COMPTE DE RÉSULTATS

N°

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	26.906.574,92	25.549.472,94
Chiffre d'affaires	6.10	70	26.525.360,16	25.038.912,72
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en				
cours d'exécution: augmentation (réduction)(+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	381.214,76	510.560,22
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	27.932.860,24	23.498.810,15
Approvisionnements et marchandises		60	14.837.752,74	11.547.274,17
Achats		600/8	15.259.791,52	10.989.868,50
Stocks: réduction (augmentation)(+)/(-)		609	<i>-4</i> 22.038,78	557.405,67
Services et biens divers		61	7.878.858,89	6.576.540,02
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	6.10	62	3.871.011,82	3.657.917,08
Amortissements et réductions de valeur sur frais				
d'établissement, sur immobilisations incorporelles et				
corporelles		630	1.152.447,00	1.485.092,71
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours				
d'exécution et sur créances commerciales: dotations	0.40	004/4	4 22 4 00	100 405 04
(reprises)(+)/(-)	6.10	631/4	4.224,00	100.465,01
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	6.10	635/8		
	6.10	640/8	188.565,79	131.521,16
Autres charges d'exploitation	0.10	040/0	100.303,79	131.321,10
restructuration(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
Charges a exploitation non result of the				
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	-1.026.285,32	2.050.662,79

C-Cap 4

N°

0448.204.633

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	371.545,38	375.042,52
Produits financiers récurrents		75	371.545,38	375.042,52
Produits des immobilisations financières		750	330.025,44	330.025,44
Produits des actifs circulants		751	35.117,19	40.473,19
Autres produits financiers	6.11	752/9	6.402,75	4.543,89
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	86.851,02	125.347,37
Charges financières récurrentes	6.11	65	86.851,02	125.347,37
Charges des dettes		650	83.482,64	120.443,05
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks,				
commandes en cours et créances commerciales: dotations		651		
(reprises)(+)/(-)		652/9	3.368,38	4.904.32
Autres charges financières	6 12	66B	,	, , ,
Charges financières non récurrentes	0.12	000		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts(+)/(-)		9903	-741.590,96	2.300.357,94
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat(+)/(-)	6.13	67/77	6.562,00	112.181,84
Impôts		670/3	6.562,00	112.181,84
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)/(-)		9904	-748.152,96	2.188.176,10
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)		9905	-748.152,96	2.188.176,10

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	2.636.031,23	3.384.184,19
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	-748.152,96	2.188.176,10
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P	3.384.184,19	1.196.008,09
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
sur l'apport	791		
sur les réserves	792		
Affectation aux capitaux propres	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)	-156.039,77	3.384.184,19
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7	2.792.071,00	
Rémunération de l'apport	694	2.792.071,00	
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

N° 0448.204.633 C-Cap 6.2.1

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	xxxxxxxxxxxxx	618.299,79
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021		
Cessions et désaffectations	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8041		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	618.299,79	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	xxxxxxxxxxxxx	618.299,79
Mutations de l'exercice			
Actés	8071		
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	618.299,79	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81311		

C-Cap 6.2.3

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	xxxxxxxxxxxx	1.460.633,68
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022		
Cessions et désaffectations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	1.460.633,68	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P	xxxxxxxxxxxx	1.460.633,68
Mutations de l'exercice			
Actés	8072		
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	1.460.633,68	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211		

0448.204.633	C-Cap 6.2.4
1 0440.204.000	U-Uau 0.2.4 I

N°

	Codes	Exercice	Exercice précédent
GOODWILL			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053P	xxxxxxxxxxxxx	29.173.101,75
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8023		
Cessions et désaffectations	8033		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8043		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053	29.173.101,75	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123P	xxxxxxxxxxxxx	29.173.101,75
Mutations de l'exercice			
Actés	8073		
Repris	8083		
Acquis de tiers	8093		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8103		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8113		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123	29.173.101,75	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	212		

0448.204.633 C-Cap 6.3.1

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

N°

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxx	6.287.499,59
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	6.287.499,59	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxx	361.924,56
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251	361.924,56	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxx	5.621.452,68
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	72.265,38	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	5.693.718,06	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	955.706,09	

C-Cap 6.3.2

0448.204.633

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxx	29.985.191,20
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	466.001,06	
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8182	68.830,00	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	30.520.022,26	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxx	4.939.278,48
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252	4.939.278,48	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxx	28.204.228,19
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	1.049.899,65	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	29.254.127,84	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	6.205.172,90	

	_	_	_	
(`-(`an		-2	-2	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxx	840.172,71
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	21.813,89	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	861.986,60	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxx	794.628,62
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	30.281,97	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	824.910,59	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	37.076,01	

_	_		1
	c_{α}	621	1
\ ,-	(an)	0.54	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	xxxxxxxxxxxx	1.597.354,87
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164		
Cessions et désaffectations	8174		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8184		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	1.597.354,87	
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	xxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8214		
Acquises de tiers	8224		
Annulées	8234		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8244		
Plus-values au terme de l'exercice	8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	xxxxxxxxxxxxx	1.597.354,87
Mutations de l'exercice			
Actés	8274		
Repris	8284		
Acquis de tiers	8294		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8304		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8314		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	1.597.354,87	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(25)		
DONT			
Terrains et constructions	250		
Installations, machines et outillage	251		
Mobilier et matériel roulant	252		

|--|

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	xxxxxxxxxxxx	68.830,00
Mutations de l'exercice	8166		
Acquisitions, y compris la production immobilisée			
Cessions et désaffectations	8176		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8186	-68.830,00	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196		
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	xxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8246		
Plus-values au terme de l'exercice	8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	xxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers	8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)		

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxx	3.435.000,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	3.435.000,00	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	3.435.000,00	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	xxxxxxxxxxxx	5.251.155,41
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591	1.206.385,06	
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change(+)/(-)	8621		
Autres(+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)	4.044.770,35	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE			
L'EXERCICE	8651		

C-Ca	n 6	1	2
U-Ua	υO	.4.	J

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393		
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)		
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxx	38.113,70
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change(+)/(-)	8623		
Autres(+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	38.113,70	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE			
L'EXERCICE	8653		

0448.204.633	C-cap	6.5.	١
0440.204.000	C-cap	6.5	. 7

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

 N°

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète	Droits sociaux détenus		Données extraites des derniers comptes annuels disponibles					
du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO	directernent		par les filiales	Comptes Code	Capitaux propres Résultat			
	ivalure	Nombre	%	%	arrêtés au	au devise	(+) ou (en unit	(-) tés)
Coil GmbH DE227297360 Entreprise étrangère Claude-Breda-Strasse 1, 06406 Bernburg, Allemagne	parts de capital		1		annuels arrêtés au	EUR	(+) ou	(-)

N°	0448.204.633		C-Cap 6.6
----	--------------	--	-----------

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51	1.814,56	1.844,35
Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681	1.814,56	1.844,35
Actions et parts - Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53		
d'un mois au plus	8686		
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important	
Fournisseurs	19.759,39
Assurances	2.521,47
Subsides	2.500,00
Intérêts	32.433,10

C C a	671	
しっしつい	O. / . I	

N°

0448.204.633

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

	Codes	Exercio	e	Exercice précédent
ETAT DU CAPITAL				
Capital Capital souscrit au terme de l'exercice	100P	XXXXXXXXXX	(XXXX	7.541.124,87
Capital souscrit au terme de l'exercice	(100)	7.541.12		7.077.72 1,07
Capital souscitt au territe de l'exercice	(100)	7.011.12	1,01	
	Codes	Valeu	r	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice				
D () () ()				
Représentation du capital				
Catégories d'actions actions		7.541.12	24 87	2.792.387
actions		7.077.72		2.702.007
Actions nominatives	8702	xxxxxxxxx	(XXXX	990.165
Actions dématérialisées	8703	XXXXXXXXX	xxxx	1.802.222
	Codes	Montant non	appelé	Montant appelé non versé
Capital non libéré	(101)			xxxxxxxxxxxx
Capital non appelé Capital appelé, non versé	8712	XXXXXXXXXX		
Actionnaires redevables de libération	07 12	***************************************	OOOO	
			Codes	Exercice
Actions propres				
Détenues par la société elle-même				
Montant du capital détenu			8721	1.204,47
Nombre d'actions correspondantes			8722	446
Détenues par ses filiales				
Montant du capital détenu			8731	
Nombre d'actions correspondantes			8732	
Engagement d'émission d'actions				
Suite à l'exercice de droits de conversion				
Montant des emprunts convertibles en cours			8740	
Montant du capital à souscrire			8741	
·			8742	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre			0172	••••••
Suite à l'exercice de droits de souscription			8745	
Nombre de droits de souscription en circulation			8746	
Montant du capital à souscrire			8746 8747	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre			0/4/	
Capital autorisé non souscrit			8751	

		<u>-</u>
N°	0448.204.633	

	Codes	Exercice
Parts non représentatives du capital		
Répartition		
Nombre de parts	8761	
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	
	•	
		Exercice
Explication complémentaire relative à l'apport (y compris l'apport en industrie)		

N° 0448.204.633 C-Cap 6.7.2

COIL SHAREHOLDING

	Number	% Total
Timoth Hutton		
Keenexcess Limited	0	0,00% Registered
Finance & Management International N.V.	972.993	34,80% Dematerialised
Total TH	972.993	34,80%
James Clarke		
EMC Cheshire	131.296	4,70% Registered
EMC (Properties) Limited	823.218	29,50% Registered
James Clarke	35.650	1,30% Registered
Total JC	990.164	35,50%
TOTAL	1.963.157	70,30%
Jean Schroyen	15.000	0,50% Dematerialised
Laurent Maes	1	0,00% Registered
Free Float	814.229	29,20% Dematerialised
TOTAL	829.230	29,70%
Total Ordinary Shares	2.792.387	100,00%
TOTAL REGISTERED	990.165	
TOTAL DEMATERIALISED	1.802.222	
	2.792.387	

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	394.560,92
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	394.560,92
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	394.560,92
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	<i>4</i> 26.118,08
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	<i>4</i> 26.118,08
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	426.118,08
Dettes avant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	218.870,55
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	218.870,55
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	218.870,55

C C c c	20
(15(1-1)	n M I

N°

0448.204.633

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	3.772.769,32
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	3.772.769,32
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	3.772.769,32
	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	112.601,18
Dettes fiscales estimées	450	2.689,00
Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autros dattos salariales et sociales	9077	719 092 47

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
entilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important	
	l I

N°

0448.204.633

C-Cap 6.9

N° 0448.204.633 C-Cap 6.10

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	57	58
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	54,9	57,1
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	78.874	76.547
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	2.726.198,07	2.594.342,82
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	774.695,36	722.622,93
Primes patronales pour assurances extralégales	622	25.264,38	19.150,26
Autres frais de personnel(+)/(-)	623	344.854,01	321.801,07
Pensions de retraite et de survie	624		

C-Cap 6.10

0448.204.633

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	635	-2.893,44	
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110	4.224,00	119.231,00
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		
Reprises	9113		18.765,99
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	188.565,79	131.521,16
Autres	641/8		
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	1,6	0,4
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	2.999	733
Frais pour la société	617	110.116,99	23.531,11

0448.204.633 C-Cap 6.11

RÉSULTATS FINANCIERS

N°

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754	6.402,75	4.543,89
Autres			
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
OHARGES FINANCIERES RECORNENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501		
Intérêts portés à l'actif	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de			
créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Othioditorio of reprises	000.		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654	3.368,38	4.904,32
Ecarts de conversion de devises	655		
Autres			

$\overline{}$	O	\sim	40

Ν°

0448.204.633

Ventilation des latences passives

IMPÔTS ET TAXES

	Codes	Exercice
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	-33.126,00
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	2.689,00
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	35.815,00
Suppléments d'impôts estimés	9137	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	39.688,00
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	39.688,00
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
		Exercice
Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice		
	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	12.388.428,00
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	12.388.428,00
Autres latences actives		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A la société (déductibles)	9145	1.686.184,06	3.582.385,28
Par la société	9146	1.748.624,03	1.560.038,30
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	691.983,79	637.086,94
Précompte mobilier	9148	248.674,20	

.....

.....

N° 0448.204.633 C-Cap 6.14

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la		
société	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	955.706,09
Montant de l'inscription	91621	6.861.498,66
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	6.403.200,00
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel		
le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	5.803.889,07
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

N°	0448.204.633		C-Ca	p 6.14	4
----	--------------	--	------	--------	---

	Codes	Exercice
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91612	
Montant de l'inscription	91622	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de		
l'enregistrement	91712	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91812	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012	
Le montant du prix non payé	92022	
	Codes	Exercice
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		

Le montant du prix non payé	92022	
	Codes	Exercice
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

N°	0448.204.633			C-Cap 6.14
				Exercice
		TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATION	S DÉJÀ	
EFFEC	CTUÉES			
				Exercice
Mont	ANT, NATURE ET FORME DES LITIGES	ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS		
RÉGII	MES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION	DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PEI	RSONNEL	OU DES DIRIGEANTS
Desci	ription succincte			
l a	Société met en œuvre un nlan de nen	sion de type cotisations définies et un plan de pension de ty	vne nrest:	ations définies I es
act		compagnies d'assurance et sont financés par des contributi		
Le	coût du plan de pension de type prest	ations définies, lequel ne concerne que quelques employés		
		manière régulière au cours de la carrière résiduelle des en		
		es. La juste valeur des actifs du fonds est déduite des obliga ont reconnues comme une dépense lorsque les employés d		
ava	antages.			
		ût des prestations est déterminé en utilisant la méthode "P		
		ées à la fin de chaque période. Les gains et pertes actuarie. lalisée de l'obligation des avantages du régime de retraite d		
		née précédente sont amortis sur la durée moyenne estimée		
		ges liées aux services passés sont comptabilisées immédia		
	estations sont deja acquises, et dans le antages soient acquis.	e cas contraire sont amorties de façon linéaire sur la durée i	noyenne	jusqu'a ce que les
L'o	bligation des avantages pour le régime	e de retraite reconnu dans le rapport financier représente la		
		ains et pertes actuariels non comptabilisés ainsi que pour le tifs du régime de retraite. Tout actif résultant de ce calcul es		
	•	ans du regime de retraite. Tout actil resultant de ce calcul es passés, plus la valeur actuelle des remboursements disponi		•
CO	tisations futures du régime.			
		les contributions au plan de pension de type prestations dé	finies son	nt prises en charge au
COI	mpte de résultats quand elles sont sub	ies.		
Mesu	res prises pour en couvrir la charge			
			Codes	Exercice
PENS	SIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA	A SOCIÉTÉ ELLE-MÊME		
Mont	ant estimé des engagements résulta	ant de prestations déjà effectuées	9220	
Ва	ses et méthodes de cette estimation			
			. ,	

	Exercice
NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS	

N°

0448.204.633

C-Cap 6.14

	Exercice
ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT	
	Exercice
NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN	
A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société	
	Exercice
AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)	

N°

0448.204.633

C-Cap 6.14

0448.204.633 C-Cap 6.15

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

N°

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Entreprises liées			
Immobilisations financières	(280/1)	7.479.770,35	8.686.155,41
Participations	(280)	3.435.000,00	3.435.000,00
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281	4.044.770,35	5.251.155,41
Créances	9291		
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311		
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de			
dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381	19.068.587,73	20.158.632,03
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour	0004		
sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		330.025,44
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

207,000	-Cap 6.			1	1!	15	15
---------	---------	--	--	---	----	----	----

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Entreprises associées			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de			
dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		
			Γ
		!	Exercice
Transactions avec des parties liées effectuées dans des conditions Marché	AUTRES	QUE CELLES DU	
Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le mon nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financi	les trans	sactions qui serait	
Nihil			

N°	0448.204.633		C-Cap 6.16
----	--------------	--	------------

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	801.779,14
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	2.345.232,55
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

	Codes	Exercice
LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)		
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	39.084,00
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

N° 0448.204.633 C-Cap 6.18.1

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion

N° 0448.204.633 C-Cap 6.19

RÈGLES D'ÉVALUATION

A.Principe général

Les règles d'évaluation ont été établies en concordance avec l' Arrêté Royal du 29 Avril 2019 portant sur les comptes annuels des entreprises.

B.Règles propres à l'entreprise

Frais d'établissement : les frais d'établissement et les frais d'augmentation de capital amortis sur une période de 3 ans , les autres 5 ans .

Les coûts de restructuration et les frais d'étude : sont amortis sur la durée du projet auquel ils se rapportent.

Les frais d'établissement et les autres actifs incorporels relatifs à de nouvaux investissements et à leurs futures activités seront seulement dépréciés à partir de la mise en activité de la ligne.

Immobilisations incorporelles : sont amorties sur 3 à 5 ans

Goodwill:

"La préoccupation principale de la Société est que les comptes annuels présentent une image fidèle de la situation financière de la Société, tel que posé par l'article 4.3. de la Directive 2013/34/EU et l'article 24 de l'Arrêté Royale du Code des Sociétés. La comptabilisation de l'acquisition de l'entreprise Italienne a été effectuée conformément à cette préoccupation.

Suite à l'application l'article 95 de l'Arrêté Royale du Code des Sociétés, un goodwill important est exprimé dans les comptes. Ce montant du goodwill est le résultat des motivations propres à Coil tel que l'intention d'éliminer la compétition et l'ambition de créer des avantages de synergie."

Immobilisations corporelles : Les actifs corporels sont valorisés à leur valeur d'acquisition et dépréciés de la façon suivante :

Terrains bâtis : 5% linéaire.

Terrains : 0% (le terrain a été réévalué à sa valeur actuelle).

Bâtiments : 5% - 10% linéaire.

Matériel et lignes d'anodisation : 10% - 20% linéaire.

Matériel de bureau, mobilier et software : 3 à 10 ans linéaire.

Installation sous leasing et frais supplémentaires : 10%.

Les immobilisations en cours : ne sont pas amorties avant leur mise en activité.

Stock : les stocks sont valorisés à leur valeur d'acquisition suivant la méthode FIFO ou à la valeur du marché à la date de clôture de l'exercice si celle-ci est inférieure à la valeur d'acquisition. Le stock des pièces détachées est régulièrement analysé et des moins values peuvent être enregistrés en fonction de l'ancienneté, du degré de rotation et du caractère stratégique des pièces de rechange.

Créances :les créances sont reprises à leur valeur nominale. Des réductions de valeur sont actées dès que le recouvrement de la créance est identifié comme incertain.

Dettes : sont reprises à leur valeur nominale

Les créances et dettes en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice.

Provision pour risques et charges

Après consultation des instances concernées, les provisions requises pour les litiges en cours, les intérêts de retard et les frais de gestion des dossiers sont enregistrées, sur base du principe de prudence.

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans l'état XVIIIbis.

Instruments financiers dérivés, opérations de couverture

Coil a recours à des instruments financiers dérivés pour se couvrir des risques de taux d'intérêt découlant de ses activités de financement (couverture de flux de trésorerie futurs attribuables à des dettes financières comptabilisées).

La politique de Coil consiste à ne pas s'engager dans des transactions spéculatives ou à effet de levier et à ne pas détenir ou émettre des instruments à des fins de transaction.

Les critères fixés par Coil pour classer un instrument dérivé parmi les instruments de couverture sont les suivantes :

- " l'on s'attend à ce que la couverture soit efficace pour parvenir à compenser les variations de flux de trésorerie attribuables au risque couvert ;
- " l'efficacité de la couverture peut être évaluée de façon fiable;
- " il existe des documents appropriés décrivant la relation de couverture à l'origine de la couverture.

N° 0448.204.633 C-Cap 7

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

Voir page suivante

COIL NV/SA - RAPPORT DE GESTION 2022

Chers Actionnaires.

Conformément à l'article 3:6 du Code des Sociétés et des Associations (**CSA**) nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion statutaire relatif à l'exercice social clos le 31 décembre 2022 de votre Société et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés à cette date.

- EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION DE LA SOCIETE DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS ELLE EST CONFRONTEE (ART. 3:6, § 1, 1° CSA)
- 1.1 Rapport d'activités Évolution de la structure juridique de la Société au cours de l'exercice écoulé
 Faits marquants de l'exercice

Dans un environnement macro-économique très incertain, marqué par le retour d'une forte inflation et l'entrée en guerre de l'Ukraine et de la Russie, les activités de COIL en 2022 ont été fortement influencées par la volatilité du marché des produits laminés plats en aluminium en Europe.

La pénurie temporaire dans l'approvisionnement en aluminium, issue de la reprise économique post-COVID, a entraîné des délais exceptionnellement longs de livraison de produits laminés plats en aluminium de la part des laminoirs. Cette situation a conduit les distributeurs à surstocker pour garantir l'approvisionnement de leurs clients, et engendré une très forte hausse du prix de l'aluminium, lequel a culminé au deuxième trimestre à des niveaux records. Puis, avec la réduction des délais d'approvisionnement, le prix a chuté de façon soudaine et spectaculaire, conduisant les distributeurs à réduire leurs stocks à des niveaux plus normaux. Ce ralentissement de la demande des distributeurs s'est pleinement répercuté sur les ventes de sous-traitance de la Société au cours du second semestre.

Les ventes packagées, dans lesquelles la Société fournit l'aluminium anodisé en continu directement au client final, se sont fortement redressées au cours de l'exercice. Ce regain s'explique par le développement soutenu des ventes en Europe, avec les livraisons de plusieurs projets emblématiques, qui ont permis de compenser l'absence de livraisons en Russie en raison du conflit en Ukraine et l'atonie des facturations en Asie compte tenu des coûts et des délais de livraison de l'aluminium pré-anodisé. La Société anticipe en 2023 une reprise des marchés asiatiques avec la réouverture des frontières et les livraisons de plusieurs nouveaux projets.

Par ailleurs, l'environnement macro-économique a été marqué par le retour d'une forte inflation, qui s'est accélérée à la suite de l'entrée en guerre de l'Ukraine et de la Russie et de ses conséquences sur l'environnement économique mondial. La Société s'est montrée réactive en procédant à des augmentations de prix ; néanmoins, les hausses importantes des coûts de l'énergie et des matières premières ont sensiblement impacté la marge brute et pesé sur les résultats de l'exercice.

Sur le plan industriel, la Société a rationnalisé ses ressources et consolidé sa production sur un nombre limité de lignes. Face au manque de visibilité, en particulier sur les coûts énergétiques, la Société a ainsi concentré ses opérations sur son site de Landen en Belgique, où les prix de l'énergie étaient plus faibles au cours de l'exercice, et sur sa ligne 6 à haut rendement en Allemagne.

Parallèlement, la Société a amplifié la réduction de son empreinte carbone en accélérant ses investissements en matière d'efficience énergétique. En partenariat avec des opérateurs locaux de la filière des énergies renouvelables, la Société a notamment mis en service en octobre 2022 sur son site de Bernburg, en Allemagne, un parc photovoltaïque qui lui permet de fournir 20% de l'électricité consommée par le site en énergie verte à des

coûts compétitifs. Des études sur un plan d'action similaire pour le site de production en Belgique ont été également engagées au cours de l'exercice.

1.2 Résultat de l'exercice

1.2.1 Examen des comptes annuels et du résultat de l'exercice

A.

En 2022, le chiffre d'affaires de la Société est en croissance de 5,9% par rapport à l'année dernière pour atteindre 26.6 M€.

Le chiffre d'affaires des services de sous-traitance (20.6 M€) progresse de 2,4 % par rapport à 2021 pour représenter 77,3% du chiffre d'affaires annuel 2022, contre 79,8 % l'année précédente.

Le chiffre d'affaires des offres packagées, dans lesquelles la Société fournit l'aluminium anodisé en continu directement au client final, s'établit à 6.0 M€, en croissance de 18.5% par rapport à 2021, pour représenter 22,7 % du chiffre d'affaires annuel en 2022, contre 20,2 % l'année précédente.

Le résultat opérationnel diminue de $3.077~\text{K}\$ pour s'établir en perte à $-1.026~\text{K}\$, contre un bénéfice de $2.051~\text{K}\$ en 2021. Cette diminution s'explique principalement par i) la baisse de la marge brute ($-1.933~\text{K}\$) en raison de l'évolution du mix-produit et de la forte augmentation des coûts variables de production, en particulier ceux liés à l'énergie et aux matières premières ii) l'augmentation des services et biens divers ($+1.302~\text{K}\$, dont $+530~\text{K}\$ liés aux rémunérations à l'administrateur délégué (CEO) et au délégué à la gestion journalière, $+120~\text{K}\$ eliés aux bonus des administrateurs et $+712~\text{K}\$ eliés aux autres charges d'exploitation iii) l'augmentation de la masse salariale ($+213~\text{K}\$ et d'autres charges ($+57~\text{K}\$ et). Ces impacts sont partiellement compensés, en sens positif, par la réduction des amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles ($-333~\text{K}\$ et la réduction de la valeur des stocks ($-96~\text{K}\$ et).

Le résultat financier est positif à hauteur de 285 K€ en 2022. Les produits financiers s'établissent à 372 K€. Les charges financières s'établissent à -87 K€, une diminution de -39 K€ par rapport à l'année précédente.

La Société a enregistré en 2022 une charge d'impôt de 7 K€ et détient toujours d'importantes pertes fiscales reportables.

Le résultat de l'exercice est une perte de - 748 K€.

² Il est précisé que l'assemblée générale spéciale du 14 septembre 2022 a approuvé l'octroi de bonus aux administrateurs non exécutifs pour un montant de 60 k€ chacun.

¹ Il est précisé que le conseil d'administration du 26 janvier 2022 a approuvé l'augmentation des frais de gestion annuels de l'administrateur délégué (CEO) et du délégué à la gestion à 980 K€ chacun, avec effet rétroactif à compter du le janvier 2022. Cette décision a été prise au regard de l'administrateur la politique de dividendes. (voir page 35).

B.

Au niveau du **bilan**, les actifs immobilisés ont diminué de 1.871 K€ pour atteindre 14.716 K€ au 31 décembre 2022. Compte tenu de la situation économique, la Société a reporté certains projets d'investissement. Les investissements réalisés au cours de l'exercice s'établissent à 488 K€, contre 531 K€ en 2021).

Les immobilisations financières incluent une créance de 4.045 K€ envers la filiale allemande et des participations de 3.435 K€. Cette créance est subordonnée aux remboursements des emprunts contractés en Allemagne.

La valeur des stocks est en hausse de 418 K€ sous l'effet principalement de l'augmentation des stocks de matières premières (+297 K€) et de produits finis (+121 K€). Compte tenu de la volatilité du marché de l'aluminium, la Société a ajusté sa politique d'inventaire afin de minimiser le risque sur le métal non traité.

Les créances commerciales diminuent de 1.073 K€ en raison de la baisse des ventes de services de sous-traitance au quatrième trimestre 2022 par rapport au quatrième trimestre 2021. Les autres créances ont augmenté de 506 K€ et incluent le montant du compte courant de l'administrateur délégué (CEO) (802 K€).

La trésorerie de la Société au 31 décembre 2022 s'établit à 883 K€, contre 2.042 K€ au 31 décembre 2021. La trésorerie est en diminution par rapport à l'année précédente en raison de la distribution le 30 septembre 2022 d'un dividende intercalaire pour un montant total de 2 792 K€

En 2022, la Société a remboursé des emprunts pour un montant de 731 K€ et a tiré simultanément une ligne de crédit de 1.000 K€. Au 31 décembre 2022 les prêts bancaires s'élèvent ainsi à 3.773 K€, dont 3.128 K€ à court terme incluant 1.734 K€ reçus du mécanisme d'escompte de factures (Open Invoice Discounting), contre 545 K€ au 31 décembre 2021. La Société détient également une ligne de crédit de 350 K€ qui n'était pas tirée au 31 décembre 2022. Le Groupe est soumis à des clauses de type « covenants » (exigence de respect de ratios financiers) pour la partie de sa dette en Belgique. En 2022, la baisse des résultats a entraîné une rupture de ces covenants pour une partie des passifs financiers mis en place avec une banque en Belgique ; néanmoins la Société a été déliée temporairement de l'obligation de respect de ces ratios par la banque compte tenu de la situation exceptionnelle ayant affecté en 2022 les activités de la Société. Les covenants avec les autres établissements bancaires ont été respectés.

Le poste créditeurs est en baisse de 781 K€ pour atteindre 1.501 K€.

Les acomptes sur commandes incluent des paiements anticipés (548 K€) sur des projets ayant recours à des solutions packagées.

Au 31 décembre 2022, les capitaux propres s'établissent à 14.598 K€, en diminution de 3.540 K€ par rapport au 31 décembre 2021. Cette diminution tient principalement compte du résultat de l'exercice (-748 K€) et de la distribution du dividende intercalaire (-2.792 K€)

Les autres risques et charges (218 K€) incluent une provision pour indemnisation de qualité produit (Provision générale de 2% du chiffre d'affaires des offres packagées).



1.2.2 Affectation du résultat de l'exercice

Nous proposons d'affecter le résultat de l'exercice aux bénéfice (perte) reporté. Nous vous demandons d'approuver les comptes annuels dans les formes qui vous ont été présentées.

1.2.3 Principaux risques et incertitudes

Risques industriels généraux

La Société est sujette à des risques industriels normaux, qui affectent toute entreprise, comme la concurrence, le risque de substitution de produit, le risque de liquidité, la capacité à lever des fonds nouveaux, la responsabilité du fait des produits, le risque de défaillance des systèmes, la cybercriminalité, la qualité et la continuité du management, l'efficacité de la stratégie, la solvabilité des clients et tous les autres risques assurables usuels.

La Société ne s'estime pas indûment exposée à ces risques industriels généraux. La Société est soumise, comme toutes les entreprises, à des risques communément définis comme de force majeure, dont tout ou partie peuvent ne pas être des risques assurables.

La Société opère ses activités dans le strict respect des normes de qualité ISO afin d'assurer une gestion rigoureuse tout au long de ses différents processus. Les performances de la Société sont régulièrement auditées.

Propriété intellectuelle

Dans le cadre d'une politique menée de longue date, la Société ne protège pas sa technologie d'anodisation en continu par des brevets en raison de la divulgation associée et des coûts potentiels associés à l'établissement et à la défense des brevets. Compte tenu de la concurrence internationale très limitée sur le marché de l'anodisation en continu au cours des 50 dernières années, la Société estime que sa stratégie est pleinement justifiée.

Risques industriels spécifiques

Les installations de production de la Société sont situées dans la région flamande de Belgique et en Allemagne avec certaines exigences environnementales les plus strictes au monde. Les activités de la Société sont soumises à des contrôles fréquents et la Société pratique une politique d'amélioration continue.

Les activités du Groupe utilisent des produits chimiques et des quantités d'eau importantes. Ceci exige une gestion saine de l'environnement et des investissements afin de rester en conformité avec les lois environnementales. En particulier, la Société a déjà été confrontée à une fuite de produits chimiques. Les investigations de cette fuite ont démontré que le taux de pollution des sols est minime et diminue, et de conclure que la Société n'a aucune action à entreprendre à la suite de cette étude. La Société a néanmoins investi en 2016/2017 dans l'installation d'une station de purification de l'eau.

Risques énergétiques

Le procédé de production de la Société est électrochimique ; il exige une consommation significative d'énergie et, en conséquence, rend l'entreprise vulnérable à des évolutions à la hausse des coûts énergétiques qui pourraient être difficiles à répercuter intégralement dans les prix de vente. Au moment de l'approbation des comptes 2021, les prix de l'électricité et du gaz se situent à des niveaux très élevés et sont très volatils. De plus, en raison de la forte dépendance de l'Allemagne vis-à-vis du gaz russe, les sanctions mises en place par l'Union européenne ou la Russie dans le cadre de la guerre en Ukraine pourraient affecter la continuité d'approvisionnement en gaz et en électricité de l'usine de production.



Compte tenu des objectifs fixés à l'échelle internationale pour sevrer l'industrie des énergies fossiles, la Société a l'intention d'atteindre la neutralité carbone d'ici 48 mois dans son usine en Allemagne grâce à une combinaison d'énergie solaire, éolienne et verte disponible sur le marché au comptant et à terme. Un plan pour le site de production en Belgique est en cours de développement.

Sous-traitance

La sous-traitance représente la majeure partie de l'activité du Groupe. Pour la plus grande partie de ces ventes, la Société n'achète ni ne vend le métal qu'il traite. De plus en plus, la politique du Groupe est de prendre des mesures pour augmenter la demande d'aluminium anodisé dans le marché en travaillant auprès des acteurs de spécification. Mais, en tant que sous-traitant, la Société est très dépendante des moyens mis en œuvre par ses clients pour vendre l'aluminium anodisé.

Exposition indirecte au prix LME de l'aluminium

La demande peut périodiquement être influencée par le déstockage ou le réapprovisionnement des distributeurs en métal en réaction aux mouvements marqués dans le prix de l'aluminium. Étant donné le rapport élevé des coûts fixes inhérents à l'activité de la Société, des fluctuations importantes dans le chiffre d'affaires peuvent avoir un effet significativement négatif ou positif sur le cash-flow et la rentabilité.

Exposition directe au prix LME de l'aluminium

En ce qui concerne l'activité « Projets », la Société doit fournir le métal sur lequel il applique le traitement de surface, ce qui implique, pour une partie de son activité, l'achat et la vente de métal. Selon la politique de la Société, dès qu'une commande est reçue d'un client, le métal est immédiatement acheté au laminoir à des prix prédéterminés selon les prix à terme LME applicables en fonction du calendrier de livraison du projet. Les risques de change sont en général couverts du fait que les achats se font dans la même monnaie que les ventes. Il arrive cependant, que les achats soient négociés en euro alors que la vente se fait en dollars américains. Cela n'arrive que rarement et la Société surveille le niveau de risque engendré par chaque évènement. Pour des raisons opérationnelles, la Société maintient des stocks limités de métal, dont la valeur fera objet de fluctuations en fonction des variations du prix LME de l'aluminium.

Pénurie de métal de qualité anodisé sur le marché européen.

La demande d'aluminium laminé en Europe peut ponctuellement être très élevée et excéder la capacité disponible. Or, la Société peut uniquement traiter le métal de la plus haute qualité, un type de métal qui ne provient généralement que des laminoirs européens. Le manque ponctuel de capacité peut ainsi générer un manque de métal sur le marché et donc de longs délais de livraison. La quantité de métal disponible pour un traitement par la Société est, en conséquence, parfois ponctuellement limitée, ce qui impacte négativement son chiffre d'affaires.



Risques financiers

Ceux-ci sont détaillés dans la note 17 de l'annexe aux états financiers consolidés.

Conclusion

A la connaissance de la Société, il n'y a pas d'autres circonstances susceptibles d'exercer une influence notable sur le développement du Groupe.

2 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE (ART. 3:6, § 1, 2°, CSA)

Le premier trimestre 2023 s'inscrit dans le prolongement de la tendance observée en 2022. Le chiffre d'affaires du trimestre s'établit à 6.405 K€, en retrait de 3,2 % par rapport au premier trimestre 2022. Le chiffre d'affaires des offres packagées 1.681 K€ est en croissance de 37,3 %, tandis que le chiffre d'affaires des services de soustraitance continue de subir le ralentissement de la demande et sont en retrait par rapport à une base de comparaison élevée 4.725 K€; - 12,3 %.

Début janvier 2023, la Société a reçu une lettre recommandée du tribunal de Commerce de Bergame relatif à un litige entre Almeco SPA et Coil NV. À l'heure actuelle, les informations disponibles sont insuffisantes pour estimer le risque et les coûts liés à ce litige. Coil NV a désigné un avocat pour suivre cette affaire.

3 CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE (ART. 3:6, § 1, 3°, CSA)

Cf. Principaux risques et incertitudes.

Perspectives

La crise économique génère à court terme des incertitudes importantes, notamment avec le maintien d'une inflation élevée portée par la dynamique des prix de l'énergie, des pénuries potentielles, et une fragilisation de la supply chain.

Dans ce contexte, la Société maintient une approche prudente pour 2023 et anticipe une moindre demande de services de sous-traitance au premier semestre par rapport à l'année précédente, alors que les distributeurs continuent de réduire leurs stocks et qu'une concurrence émerge sur le marché européen de l'anodisation en continu.

Concernant les coûts de l'énergie, la Société rappelle que son procédé de production est électrochimique et exige une consommation significative d'énergie. L'entreprise est ainsi vulnérable à des évolutions à la hausse des coûts énergétiques qui pourraient être difficilement répercutée intégralement dans les prix de vente.

C'est pourquoi la Société investit en partenariat dans des technologies neutres sur le plan environnemental afin de substituer à court terme ses consommations d'énergies fossiles par de nouvelles sources d'énergies renouvelables à des coûts attractifs et avec des objectifs de neutralité carbone pour le site industriel de Bernburg en Allemagne notamment. Après avoir mis en service au 4ème trimestre 2022 sur son site de Bernburg un parc photovoltaïque qui lui permet de fournir 20% de l'électricité consommée par le site, des discussions sont en cours avec un autre opérateur photovoltaïque pour acheter à partir de 2023 de l'énergie renouvelable couvrant environ 30% additionnels de la consommation actuelle du site allemand. Ces actions contribueront à réaliser durablement d'importantes économies et de renforcer son efficacité énergétique.

4 ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT (ART. 3:6, § 1, 4°, CSA)

La Société a effectué certaines activités de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé, principalement pour développer des traitements sur du métal très fin.

5 EXISTENCE DE SUCCURSALES (ART. 3:6, § 1, 5°, CSA)

La Société n'a pas ouvert de succursales.

6 JUSTIFICATION DE LA CONTINUITÉ (ART. 3:6, § 1, 6°, CSA)

Les comptes statuaires au 31/12/2022 font apparaître une perte reportée en raison de l'environnement économique difficile. Toutefois, l'entreprise dispose des fonds propres suffisants et ne s'attend pas à des défauts de liquidité.

7 CONFLITS D'INTÉRÊTS (ART. 3:6, § 1, 7°, CSA *JUNCTO* ART. 7:96, §1, AL. 2, CSA)

Veuillez trouver en annexe les comptes rendus des conseils d'administration concernés par cet article.

8 ACQUISITION DE PARTS PROPRES (ART. 3:6, § 1, 7° CSA JUNCTO ART. 7:215, AL. 1 CSA)

Il n'y a pas eu, au cours de l'exercice écoulé, d'acquisition de parts propres autres que celles réalisées conformément au contrat de liquidité passé avec PORTZAMPARC. Le pair comptable des actions acquises ou cédées pendant l'exercice 2022 s'élève à 2,676 €. Les 2 465 actions acquises en 2022 représentent 0,09 % du capital et les 2 419 actions propres cédées en 2022, aussi 0,09% du capital. Le montant total des acquisitions d'actions propres en 2022 s'élève à 19 218 € et les cessions en 2022 représentent une contrevaleur totale de 19 188 €. Le nombre total d'actions détenues en propre par la Société au 31 décembre 2022 est de 446, représentant 0,02% du capital. Depuis le démarrage du contrat, la Société a fait l'acquisition d'un total de 568.763 actions propres et a procédé à la cession d'un total de 577.619 actions propres.

9 UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS (ART. 3:6, § 1, 8°, CSA)

Néant.

APPLICATION DES REGLES D'EVALUATION (ART. 3:6, A.R. DU 29 AVRIL 2019 PORTANT EXECUTION DU CODE DES SOCIETES ET DES ASSOCIATIONS)

Le conseil renvoie aux règles d'évaluation telles que décrites dans les comptes annuels de la Société.

11 PLAN DE WARRANTS

Il n'existe pas actuellement de plan de « warrants » ou droits de souscription au bénéfice des membres de l'équipe de management de l'entreprise. Le dernier plan en date concernait un total de 50 000 warrants qui donnaient le droit à deux membres de l'équipe de management de souscrire à des actions de la Société entre le 1er mai 2016 et le 15 novembre 2019, la souscription étant limitée aux deux semaines qui suivaient chaque date obligatoire de publication des résultats. Ce plan de warrants a été complétement exécuté en 2016 et 2017.

12 DECHARGE

Le conseil d'administration est d'avis qu'il a rempli ses fonctions de manière convenable et demande à l'assemblée générale de lui octroyer la décharge pour les opérations effectuées dans le cadre de son mandat au cours de l'exercice social écoulé. Décharge au commissaire pour les actes posés dans le cadre de sa mission de contrôle pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2022

Tim Hutton
Representing Finance & Management International nv
Chief Executive Officer
COIL nv/sa

Roos Feld 5 B-3400 LANDEN, BELGIUM Tel +32 11 88 01 88 - Fax +32 11 63 19 20

e-mail: info@coil.be BTW/TVA BE0448.204.633

COIL SA

Rue de la Presse 4, 1000 Bruxelles

Numéro d'entreprise : 0448.204.633 (RPM Bruxelles)

(ci-après dénommée la "Société")

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

tenue via vidéoconférence à 13h le 26 janvier 2022

Présents:

James Clarke (Président)

Finance & Management International SA ('FMI'), - Administrateur délégué représentée par Timothy Hutton ('CEO'), représentant permanent

Patrick Chassagne

Thomas Frost

Tous les administrateurs étant présents, le conseil d'administration est valablement convoqué et peut délibérer sur son ordre du jour :

Le Président déclare la réunion ouverte avec l'ordre du jour suivant:

1. Rémunération des délégués à la gestion journalière – politique de dividendes et de bonus

James Clarke a informé le conseil d'administration qu'il avait un conflit d'intérêts de nature financière concernant le point suivant de l'ordre du jour, puisqu'il est administrateur d'EMC (Cheshire) Limited ('EMCC'). Par conséquent, James Clarke a indiqué qu'il n'assisterait pas à la réunion pendant la discussion et la décision concernant ce point de l'ordre du jour et qu'il ne prendrait pas part aux délibérations ou au vote concernant cette décision, conformément à l'article 7:96 du Code belge des sociétés et des associations.

En outre, Timothy Hutton a informé le conseil d'administration qu'il avait un conflit d'intérêt de nature financière concernant le point suivant de l'ordre du jour, puisqu'il est le représentant permanent de FMI. Par conséquent, Timothy Hutton a indiqué qu'il n'assisterait pas à la réunion pendant la discussion et la décision concernant ce point de l'ordre du jour et qu'il ne prendrait pas part aux délibérations ni au vote concernant ce point de l'ordre du jour, conformément à l'article 7:96 du Code belge des sociétés et des associations.

Par conséquent, Thomas Frost a été désigné comme Président suppléant de la réunion pour la prochaine décision.

Les administrateurs ont délibéré et voté sur le point suivant de l'ordre du jour en l'absence de James Clarke et Timothy Hutton, et justifié la décision prise. En outre, les conséquences financières ont été exposées.



1. Rémunération des délégués à la gestion journalière – politique de dividendes et de bonus

Thomas Frost a confirmé que des discussions avaient eu lieu entre les membres du conseil d'administration en vue de s'orienter de plus en plus vers une politique de maximisation des dividendes pour les actionnaires. Cette politique serait renforcée par les nouveaux contrôles stricts de la trésorerie opérationnelle et par la réduction des bonus versés aux délégués à la gestion journalière de la Société.

A la lumière de cette politique, un réajustement a été jugé nécessaire pour équilibrer la rémunération des deux délégués à la gestion journalière, EMCC et FMI, en reconnaissant que si les rôles des deux étaient très différents, leur importance pour la Société était la même. En outre, les conditions du marché et l'inflation ont justifié une révision des frais de gestion. En conséquence, il a été proposé d'augmenter les frais de gestion d'EMCC et de FMI à 980.000 € respectivement, avec effet rétroactif au 1er janvier 2022. Il a également été proposé que les frais de gestion soient ajustés en fonction de l'inflation le 1er janvier de chaque année (et pour la première fois le 1er janvier 2023) en utilisant un indice d'inflation approprié lié aux taux de rémunération des cadres supérieurs, à déterminer ultérieurement par le conseil d'administration en consultation avec les conseillers RH de la Société et en tenant compte des pratiques de marché acceptées.

En l'absence de James Clarke et de FMI, le conseil d'administration a décidé à l'unanimité d'augmenter les frais de gestion annuels d'EMCC et de FMI à 980.000 EUR chacun, avec effet rétroactif au 1er janvier 2022 et d'appliquer l'ajustement à l'inflation annuellement de la manière décrite ci-dessus.

Timothy Hutton et James Clarke rejoignent ensuite la réunion. James Clarke reprend sa position de Président de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Représentant Permanent

James Clarke

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Representée par

Timothy Hutton

Administrateur

COIL SA

Rue de la Presse 4, 1000 Bruxelles

Numéro d'entreprise : 0448.204.633 (RPM Bruxelles)

(ci-après dénommée la "Société")

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 AVRIL 2023

Les administrateurs suivants participent à la réunion ou y sont représentés :

- Monsieur James Clarke;
- Finance & Management International SA, représentée par Monsieur Timothy Hutton, représentant permanent;
- Monsieur Patrick Chassagne; et
- Monsieur Thomas Frost.

Les procurations éventuelles resteront annexées au présent procès-verbal.

La séance est ouverte par Monsieur James Clarke, président, qui désigne Monsieur Timothy Hutton comme secrétaire.

Le président expose ce qui suit :

- (a) L'ordre du jour de la réunion est le suivant :
 - (i) Ratification des paiements anticipés.
- (b) Tous les administrateurs sont présents ou sont représentés et ont déclaré approuver la manière de convocation des .
- (c) Le conseil d'administration est valablement réuni et compétent afin de délibérer et décider sur les points de l'ordre du jour.

Tous les administrateurs confirment que l'exposé du président est correct. Ensuite, après avoir entendu la déclaration préalable faite dans le cadre de l'article 7:96 du Code des Sociétés et des Associations (le CSA), l'ordre du jour est abordé.

2

Déclaration préalable des administrateurs

Monsieur James Clarke, Monsieur Patrick Chassagne et Monsieur Thomas Frost déclarent qu'ils n'ont aucun intérêt de nature patrimoniale, au sens de l'article 7:96 du CSA qui soit directement ou indirectement contraire à une décision prise ou à une opération relative à la présente réunion.

Finance & Management International SA (FMI), représentée par son représentant permanent Monsieur Timothy Hutton, déclare qu'en raison des paiements anticipés effectués par la Société à FMI, elle a, en ce qui concerne le seul point à l'ordre du jour, un intérêt de nature patrimoniale au sens de l'article 7:96 du CSA qui est contraire à l'intérêt de la Société.

Par conséquent, conformément à l'article susmentionné, FMI ne participe pas aux délibérations du conseil d'administration concernant le seul point à l'ordre du jour, ni au vote y afférent.

Après délibération, la décision suivante est prise par les membres restants du conseil d'administration:

Explication et justification

Le président explique que la Société a versé les paiements anticipés suivants sous forme de prêts à FMI :

- Paiement anticipé de 60.000 EUR le 9 février 2022 ; et
- Paiement anticipé de 220.000 EUR le 26 août 2022.

Le conseil d'administration a discuté des paiements anticipés versés à l'administrateur et du conflit d'intérêts qui en résulte. Le conseil d'administration a reconnu que FMI avait déjà reçu les paiements anticipés et que ces prêts incluaient des intérêts légaux au taux légal en vigueur pour les paiements anticipés aux administrateurs.

Le conseil d'administration considère que les conditions financières et connexes des prêts sont conformes aux conditions du marché, relèvent de l'intérêt et de l'objet de la Société et n'auront pas pour effet de compromettre la situation financière de la Société.

Décision

Le conseil d'administration confirme les paiements anticipés sous forme de prêts accordés à FMI et décide que ces prêts sont accordés jusqu'à nouvel ordre. Les prêts comprennent des intérêts légaux au taux légal en vigueur pour les paiements anticipés aux administrateurs. Les prêts (y compris les intérêts) doivent donc être remboursés à la première demande écrite du conseil d'administration.

L'ordre du jour étant épuisé et les participants n'ayant plus de questions, la séance est levée, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

1°	0448.204.633	Λ	C-Cap 7
	James Clarke	Finance & Management International NV Représente par Timothy Hutton Représentant permanent	ée
	Patrick Chassagne	Thomas Frost	

N° 0448.204.633 C-Cap 8

mazars

Manhattan Office Tower Avenue du Boulevard 21 bte 8 1210 Bruxelles Belgique Tél: +32 (0)2 779 02 02 www.mazars.be

COIL SA

Rapport du commissaire

Exercice 31.12.2022

0448.204.633 C-Cap 8

mazars

Coil SA

N°

Numéro d'entreprise: BE0448.204.633

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Coil SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de [nom de la société et forme juridique] (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 3 juin 2020, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2022. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Coil SA durant 6 exercices consécutifs

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à EUR 21.482.734,74 et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de EUR 748.152,96.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Rapport du commissaire Exercice 2022

mazars

Coil SA

Numéro d'entreprise: BE0448.204.633

Exactitude du chiffre d'affaires et de la marge brute

Le chiffre d'affaires et la marge brute sont des mesures importantes utilisés pour évaluer la performance de Coil SA. Il y a toujours un risque que le chiffre d'affaires soit présenté plus élevé / plus bas que ce qui a été réellement généré par l'entreprise.

Nos procédures d'audit comprennent des tests de conception, de mise en place et d'efficacité du fonctionnement des procédures de contrôle interne (principalement manuelles) ainsi que des tests de validation pour assurer l'exactitude des transactions et du chiffre d'affaires. Comme la société n'utilise pas un logiciel ERP entièrement intégré, nous nous sommes appuyés sur différents contrôles internes manuels, renforcés par nos procédures de validation.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

• nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

0448.204.633 C-Cap 8

mazars

Coil SA

N°

Numéro d'entreprise: BE0448.204.633

 nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également à l'organe d'administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués à l'organe d'administration, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport du commissaire parce que les conséquences néfastes raisonnablement attendues de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

mazars

Coil SA

Numéro d'entreprise: BE0448.204.633

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, §1er, 8° du Code des sociétés 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- La société n'utilise pas de comptes de droits et engagements hors bilan. L'exhaustivité et l'évaluation des engagements hors bilan s'appuient sur la confirmation de la direction et de tiers en la matière. Par ailleurs et sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- Nous avons évalué les conséquences patrimoniales pour la Société de la décision prise en conflit d'intérêt telles que décrites dans le procès-verbal de l'organe d'administration:
 - La décision de l'organe de gestion du 26 janvier 2022 relative à l'augmentation du rémunération des délégués à la gestion journalière des administrateurs à EUR 980.000. Nous vous référons au rapport annuel à partir en cette matière. Les conséquences patrimoniales de cette décision s'élevaient à KEUR 529 pour l'exercice clos à 31 décembre 2022.

C-Cap 8

mazars

Coil SA

Numéro d'entreprise: BE0448.204.633

- La décision de l'organe de gestion du 24 avril 2023 relative à la confirmation des paiements anticipés sous forme de prêts accordés à FMI pour EUR 60.000 au 9 février 2022 et pour EUR 220.000 au 26 août 2022.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Anvers, le 19 mai 2023

Mazars Réviseurs d'Entreprises SRL

Commissaire

Représentée par

Signé numériquement par Nuttens Anton Emanuel V Date : 19/05/2023 10:46:55

Anton Nuttens

Réviseur d'Entreprises

N°	0448.204.633		C-Cap 10
----	--------------	--	----------

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: 209 111 209

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	51,8	46,8	5,0
Temps partiel	1002	4,8	3,5	1,3
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	54,9	48,8	6,1
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	74.054	66.525	7.529
Temps partiel	1012	4.820	<i>3.458</i>	1.362
Total	1013	78.874	69.983	8.891
Frais de personnel				
Temps plein	1021	3.602.719,59	3.275.057,74	327.661,85
Temps partiel	1022	268.292,23	181.322,81	86.969, <i>4</i> 2
Total	1023	3.871.011,82	3.456.380,55	414.631,27
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	94.663,00	84.060,00	10.603,00

Au cours de l'exercice précédent
Nombre moyen de travailleurs en ETP
Nombre d'heures effectivement prestées
Frais de personnel
Montant des avantages accordés en sus du salaire

Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
1003	57,1	50,5	6,6
1013	76.547	67.679	8.868
1023	3.657.917,08	3.256.082,36	401.834,72
1033	94.663,00	84.060,00	10.603,00

N°	0448.204.633		C-Cap 10
----	--------------	--	----------

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	53	4	55,6
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	53	4	55,6
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	48	3	49,8
de niveau primaire	1200	5		5,0
de niveau secondaire	1201	30		30,0
de niveau supérieur non universitaire	1202	10	2	11,6
de niveau universitaire	1203	3	1	3,2
Femmes	121	5	1	5,8
de niveau primaire	1210	1		1,0
de niveau secondaire	1211	1		1,0
de niveau supérieur non universitaire	1212	3		3,0
de niveau universitaire	1213		1	0,8
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	24	4	26,6
Ouvriers	132	29		29,0
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice	Codes	Personnel intérimaire	Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150	1,6	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	2.999	
Frais pour la société	152	110.116,99	

N°	0448.204.633		C-Cap 10
----	--------------	--	----------

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	Total en équivalents temps plein	
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	5	3	6,3	
Par type de contrat de travail					
Contrat à durée indéterminée	210	5		5,0	
Contrat à durée déterminée	211		3	1,3	
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212				
Contrat de remplacement	213				

SORTIES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	5	4	7,1
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	5	1	5,8
Contrat à durée déterminée	311		3	1,3
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340	1	1	1,8
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342	1		1,0
Autre motif	343	3	3	4,3
le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants	350			

N° 0448.204.633 C-Cap 10

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	17	5811	1
Nombre d'heures de formation suivies	5802	178	5812	6
Coût net pour la société	5803	19.582,90	5813	467,60
dont coût brut directement lié aux formations	58031	19.646,90	58131	467,60
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	1.760,00	58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	1.824,00	58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	9	5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822	334	5832	
Coût net pour la société	5823	14.246,90	5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	